

## POUVOIR ET RELIGION

Ce texte est celui de la communication du professeur **Henri Hatzfeld** lors du Colloque *Religions et Sociétés* organisé le 7 avril 2001 par Espaces Dialogues avec le soutien de la Ville d'Illkirch Graffenstaden.

Dans un livre publié il y a quelques années, j'ai déjà pu montrer que la religion venait tout simplement de la prise de conscience, chez des hommes, très primitifs encore, de la complémentarité de deux idées fortes :

1. Le monde est soumis à des lois, même si ces lois ne sont pas parfaites.
2. Des forces mystérieuses agissent à côté de ces lois.

Ces forces, dont ces hommes ne pouvaient alors connaître l'origine pouvaient devenir des Dieux. Les Dieux sont d'abord des détenteurs de pouvoirs et de forces, que les hommes s'efforcent précisément d'accaparer à travers leurs relations avec les Dieux.

**Le problème du rapport de la loi et du pouvoir, de la loi et des Dieux est le problème central de toutes les religions, mais chaque religion l'organise à sa manière.** En Occident et dans les grandes religions monothéistes le problème est résolu par l'affirmation d'un Dieu unique et ce Dieu est le Dieu législateur, il porte donc la responsabilité de l'ensemble du monde.

Dans nos sociétés s'impose alors très vite l'évidence de l'existence de pouvoirs de fait et d'un Dieu législateur, c'est le rapport entre les deux qui va poser les grandes questions. Toutes les sociétés humaines se sentent fragiles, menacées et éprouvent le besoin de s'adosser à un pouvoir plus fort qu'elles. D'où cette recherche d'un accord entre les forces des Dieux d'une part et les forces des puissants, des rois ou des empereurs d'autre part. En découle ce problème spécifique à l'Occident qui porte sur le rapport des pouvoirs spirituels, religieux et les pouvoirs temporels des rois.

### Pouvoir spirituel et temporel en Occident

Toutes les sociétés humaines ont cherché du côté de leurs Dieux un appui, mais en Occident les forces religieuses, l'Eglise, ont en plus hérité d'une partie du pouvoir de l'Empire romain. Quand l'Empire romain entre en décadence il y a une sorte de transfert du pouvoir civil vers l'Eglise ; l'Eglise va donc hériter de pouvoirs, d'attributions, de prérogatives qui étaient ceux du pouvoir civil, en particulier l'enseignement, les soins des pauvres, la justice, les problèmes de famille, voire l'administration des villes dans un grand nombre de cas.

Ainsi l'opposition du pouvoir temporel et du pouvoir spirituel qui aurait marqué tout le Moyen Âge, traduit une pure idéologie qui ne correspond pas à la réalité. **En fait l'Eglise EST un pouvoir temporel extraordinairement puissant qui affronte les empires et les rois.** Elle peut jouer ce rôle parce qu'elle a des terres, une monarchie pontificale, des troupes, des ressources et dispose de "colonies" qui sont sous l'autorité des évêques. Ces évêques subissent une double obédience, obédience de type féodal par rapport à leur souverain, obédience par rapport au Pape. Ce système plus que complexe ne manquait pas de poser des problèmes difficiles, à l'origine de résistances et d'oppositions

Résistance au sein même de l'Eglise de la part de ceux qui souhaitaient que cette puissance temporelle de l'Eglise se réduise au profit d'une Eglise vraiment évangélique ; c'était là le rêve des cathares, de St François d'Assise, des Vaudois et bien sûr des réformateurs.

Opposition des puissances temporelles elles-mêmes qui se battaient contre le Pape ; l'idée de monarchies chrétiennes en accord avec l'Eglise est tout à fait fautive, les conflits sont très anciens et n'ont pas débuté avec la révolution française ; les rapports entre le Pape et l'Empereur, entre le Pape et les rois de France ont toujours été des rapports conflictuels.

Le problème va éclater avec la Réforme, qui ne va d'ailleurs pas pour autant régler la question. De grands pays catholiques sont restés en dehors du mouvement. En France la Réforme ne parvient pas à s'imposer. C'est seulement la révolution qui va poser les problèmes du rapport du pouvoir spirituel et du pouvoir temporel et du rôle de l'Eglise dans la vie politique et ces questions vont se poser tout au long du 19e siècle et en partie au 20e avec une particulière acuité. Elles sont essentiellement de deux ordres :

1. Les rapports du religieux et du politique à tous les niveaux, aussi bien au niveau du pouvoir que de la société, ce qui veut dire par exemple les rapports de la Loi et de la morale...

2. La forme même du politique : démocratie, monarchie...? Quel sera le régime à instaurer et quelle sera la position de l'Eglise à cet égard.

Ces deux problèmes vont irriguer la vie politique française dans une atmosphère de tension, voire de violence avec des conflits qui vont se prolonger jusqu'à la loi de séparation des Eglises et de l'Etat en 1905...

La remise en cause des pouvoirs de l'Eglise, qu'elle détenait depuis l'Empire romain, s'est produite très tard en France alors que d'autres pays l'avait connue dès le 16e siècle, ce retard pourrait expliquer la virulence de la crise.

Ce conflit majeur a laissé des séquelles sensibles en France.

La religion elle-même, en particulier la religion catholique dominante, ne s'en tire pas de façon satisfaisante. A l'opposé, la laïcité contestée est devenue assez agressive. Ainsi un problème qui aurait pu être abordé dans la discussion, le débat, voire le compromis, a donné lieu à un état d'hostilité affichée. De ce fait la culture française a perdu toute une série de références religieuses qui restent entre parenthèses alors que dans les cultures anglaises ou allemandes les valeurs religieuses ont été plus facilement intégrées dans le cadre de la culture commune.

## **L'évolution dans les pays de culture protestante**

La réforme du 16e siècle avait déjà apporté un certain nombre de changements profonds, en particulier la sécularisation des biens du clergé. Phénomène capital, qu'il faudra attendre en France jusqu'à la nuit du 4 août !

A partir de la paix d'Augsbourg le roi est un magistrat que Dieu a voulu, mais il n'est plus sacré par l'Eglise, même s'il bénéficie de son soutien. Le Prince est responsable de l'ordre et de la paix religieuse dans le pays, cela lui donne une autorité considérable sur l'Eglise même quand il n'en est pas le chef comme en Angleterre. Ce Prince décide aussi de la religion de son peuple, la liberté de conscience est de ce fait très réduite : il faut adopter la religion du souverain ou alors s'exiler même s'il est possible de s'exiler avec ses biens. Ce n'est pas toujours le cas, la révocation de l'Edit de Nantes, non seulement impose la religion catholique aux Français, mais interdit aux protestants de s'exiler alors que dans d'autres pays d'Europe, même si une religion s'imposait, on arrivait à des compromis plus raisonnables.

Toujours est-il que le statut donné par la Réforme au souverain stipule que *“la religion d’un peuple est celle de son Prince”* ce qui implique une grave absence de liberté religieuse. **La relation entre l’Eglise et le pouvoir temporel est si étroite que peuple et Eglise se confondent et s’identifient l’un à l’autre.**

### **Le thème théologique de l’Alliance**

Le changement va se dessiner à partir du moment où progressivement s’instaure dans l’Eglise protestante une réflexion sur la nature même de l’Eglise ; on va s’interroger sur l’ecclésiologie alors même que les catholiques brandissent le texte de l’Evangile *“ Tu es Pierre et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise...”*

Les protestants se reportent d’abord à l’Eglise primitive telle qu’elle est décrite dans le Livre des Actes avec son organisation et son fonctionnement et ensuite cherchent à inscrire l’Eglise dans la série des alliances de Dieu avec son peuple. D’abord alliance de Dieu avec Adam, elle se termine rapidement, nouvelle alliance avec Noé, puis avec Abraham, enfin avec Moïse pour se terminer avec Jésus. Chaque fois l’alliance s’élargit, d’abord avec un homme, puis avec une famille, ensuite avec un peuple pour se terminer dans l’alliance avec l’ensemble de l’humanité. Le contenu aussi de l’alliance s’enrichit progressivement, d’abord quelques tabous, puis des signes (arc en ciel et circoncision...) et des promesses (l’enfant et la terre...) enfin avec Moïse avec une Loi, des rituels et des prophètes.

Le changement qu’apporte cette théologie dite **“ fédérale ”** est considérable dans la mesure où il permet de passer d’un style d’église à un autre style d’église : l’église catholique est une institution, l’église telle qu’elle sort de cette théologie nouvelle est une association, une association des hommes entre eux et avec Dieu ; une association où il y a engagement et devoirs réciproques, Dieu s’engage comme les hommes s’engagent : un engagement réciproque dans un statut associatif.

Ce qui est important dans ce processus c’est qu’un thème théologique très fort, celui de l’alliance, va devenir un thème politique récurrent pendant tout le 17<sup>e</sup> siècle en Angleterre. Toutes les luttes qui se dérouleront en Angleterre à cette époque entre le Parlement et la monarchie, entre les églises dissidentes et l’église anglicane, seront profondément marquées par ce thème.

La Bible traduit “alliance” par **“covenant”**, or l’histoire de l’Angleterre est jalonnée par des covenants dans toute la période allant de 1550 à 1688, date de la glorieuse révolution. Un covenant des nobles écossais en 1558 revendique des droits pour la religion presbytérienne contre l’anglicanisme ce qui donne naissance à une confession de foi écossaise. Quand en 1637 le Roi d’Angleterre veut imposer la liturgie anglicane en Ecosse, les presbytériens réagissent par un nouveau covenant pour affirmer une confession de foi antérieure et se battent dans la guerre des évêques qui se transformera en guerre civile. En 1643, c’est la Ligue et le covenant de Westminster, *“alliance”* entre les presbytériens d’Angleterre et d’Ecosse qui récusent l’Angleterre, l’anglicanisme et ses évêques pour définir une position commune religieuse et politique.

Les “pères pèlerins”, petit groupe de dissidents anglais qui débarquent en Amérique font un contrat, un covenant, une alliance sous le regard de Dieu pour se donner d’un commun accord les institutions dont ils ont besoin.

Enfin, un texte de 1647 relate l’épisode de soldats de CROMWELL qui se réunissent sous l’impulsion d’un certain nombre d’agitateurs de “gauche” pour définir les règles de ce que doit être une société authentiquement chrétienne et instaurent un système qui ressemble

déjà au suffrage universel : dans une association d'hommes qui vit sous le regard de Dieu, il faut que tout le monde participe, à l'exclusion cependant des salariés, des domestiques et des repris de justice.

Il s'agit dans tous ces cas d'hommes qui, avec la grâce de Dieu et sous le regard de Dieu, s'engagent solennellement et réciproquement pour définir et conduire une action. Emerge ainsi un mélange très curieux entre le religieux et le politique, entre la confession de foi et la plate-forme politique. La notion théologique d'"*alliance*" a ainsi rendu possible, pendant tout le 17<sup>e</sup> siècle anglais, la mobilisation CONTRE les puissances traditionnelles en particulier le roi et les évêques anglicans.

Progressivement s'imposera l'idée que le roi doit moins se définir comme celui qui est placé à la tête des peuples par Dieu mais comme celui qui doit se situer dans le contrat lui-même tel qu'il sera défini par une communauté d'hommes. CROMWELL lui-même affirmera "*le Roi est roi par contrat*", c'est la fin de la monarchie de droit divin et le début de la monarchie constitutionnelle.

A la même époque, en 1651, HOBBS publie *le Léviathan* où se dessinent les premiers éléments fondamentaux de la philosophie politique moderne. Il est écrit par un homme qui a une peur panique du désordre : l'homme vit dans l'état de nature qui représente l'horreur, rien ne limite les ambitions de l'homme, l'homme est un loup pour l'homme où même le plus fort n'est pas sûr de gagner car il peut toujours rencontrer plus rusé que lui. Pour sortir de cet état, l'homme ne dispose que d'une seule et unique ressource, la parole et le langage, il peut donc raisonner. Ce raisonnement ne peut le conduire qu'à la solution d'un renoncement collectif au pouvoir et à ses prérogatives pour le remettre à celui qui sera la force de tous, le souverain garant de l'ordre et de la paix parmi les hommes.

L'idée est bien celle d'un accord, d'une convention, d'une association des hommes pour définir un sort commun et les lois qui doivent les gouverner. Ainsi HOBBS définit d'abord le Prince de pouvoir absolu. Par la suite l'évolution se fera progressivement vers l'idée de contrat social avec LOCKE et Jean-Jacques ROUSSEAU.

HOBBS avait appelé son accord "*covenant*", reprenant ainsi le vieux mot de la Bible car il avait plongé dans les débats politiques et théologiques de son époque, nombre de ses pages prouvent qu'il connaissait ces textes. Le covenant de HOBBS est un acte salubre, homologue exact de l'alliance avec Dieu. L'homme est sauvé de l'état de nature en élaborant une société dans laquelle il va s'épanouir comme Homme et ce changement est le fruit d'une volonté collective.

Si Dieu n'est pas cité par HOBBS, c'est qu'un glissement s'opère de l'idée théologique d'alliance à l'idée laïque de contrat social. L'idée théologique de l'alliance sert ainsi de matrice au droit qui fondera les sociétés démocratiques. Pas de roi pour fonder les sociétés, pas de Dieu pour imposer des rois. Les hommes détiendront désormais le pouvoir pour fonder la société qu'ils souhaitent parce qu'ils sont capables d'agir collectivement.

## **La séparation de l'Eglise et de l'Etat**

Elle a connu un long cheminement et des étapes.

### 1. L'assouplissement du "*Cujus Regio ejus religio*"

Au cours du 17<sup>e</sup> Siècle se dessinait déjà un certain desserrement de la rigueur de la règle du "*cujus regio ejus religio*" qui datait de la paix d'Augsbourg de 1555 : ***le Prince a une religion et cette religion est la religion de son peuple*** - le droit d'exil existait cependant. Si la France de Louis XIV se raidit jusqu'à la révocation de l'Edit de Nantes,

des assouplissements existaient dans beaucoup de régions d'Europe : les cultes privés étaient possibles, l'idée de liberté religieuse gagnait progressivement du terrain.

## 2. L'affirmation des valeurs humanistes

Les décisions consécutives à la Réforme, influencées par les théologies de LUTHER et de CALVIN, laissent peu de place aux traditions humanistes. Le conflit entre ERASME et LUTHER était ouvert et portait en particulier sur des notions issues de la Renaissance comme le libre examen et donc la liberté de conscience ; les églises protestantes ne sont guère plus tolérantes que l'Eglise catholique.

Or au 17<sup>e</sup> siècle, en Angleterre en particulier, il y a une forte résurgence des valeurs humanistes qui ont été littéralement dissimulées au début de la Réforme. John MILTON, le poète du *Paradis Perdu*, est l'auteur de pamphlets sur la liberté de parole, la liberté de la presse, alors qu'il était secrétaire de CROMWELL. En particulier un texte sur la liberté de presse sans censure, en plein 17<sup>e</sup>, est tout à fait remarquable et a certainement contribué à la révolution religieuse qui se fait en Angleterre à cette époque. Une liberté d'expression extraordinaire s'affirme alors, toutes sortes de valeurs humanistes réapparaissent et s'imposent.

Rien d'étonnant alors si dans "*l'accord du peuple des soldats de Cromwell*" les droits du Parlement sont limités, la liberté de conscience est affirmée et le suffrage universel esquissé.

## 3. L'éclatement du protestantisme

L'éclatement du protestantisme anglais et une prolifération importante d'églises, de confessions et de sectes interviennent alors. Certains ne sont que des mouvements éphémères, certains seront repris par MARX ou ENGELS dans les antécédents des mouvements ouvriers, mais d'autres deviendront des confessions durables. A côté des baptistes on voit apparaître des presbytériens, des congrégationalistes, des quakers et bien d'autres, chacun manifestant son attachement à la Bible d'une manière ou d'une autre. BOSSUET, y voit le plus grand désordre, mais LEIBNIZ lui répond "*il peut nous plaire, Monseigneur, d'appartenir à des églises changeantes*". L'idée d'une église monolithique est rejetée au bénéfice d'approches et de pratiques religieuses variées. La portée est cependant limitée en Angleterre car après la période révolutionnaire, la Restauration rétablit l'église anglicane dans ses droits d'église nationale avec à sa tête le Roi, même si une relative tolérance persiste pour les autres confessions.

## 4. La démocratie en Amérique

Si la situation se restabilise en Angleterre il n'en va pas de même en Amérique. Les colons arrivent par groupes de confessions différentes. Là il est totalement inimaginable qu'un peuple aussi divers au point de vue religieux accepte une quelconque unité confessionnelle. Dans l'union il faut accepter la diversité.

Roger WILLIAM, puritain, fondateur de la ville de Providence en Rhode Island, met en place un système qui respecte la liberté religieuse ; la collectivité se donne les institutions nécessaires ainsi que les lois qui les régissent, mais seulement dans le domaine du civil. Pour la première fois apparaît un covenant complètement laïc.

Par la suite c'est toute l'Amérique qui se constitue en communauté qui définit ses lois et ses institutions en respectant la liberté de chacun dans le domaine religieux. La constitution américaine affirme que les assemblées ne légiféreront sur aucune question religieuse, la religion reste en dehors du champ politique, c'est déjà la séparation complète de l'Eglise et de l'Etat. Ces dispositions datent de 1791, plus d'un siècle avant que les Français, hommes de progrès, ne votent les mêmes dispositions en 1905 !

**Il est important de souligner que cette séparation n'est pas un fait politique mais d'abord un fait religieux. La séparation n'est donc pas simplement l'expression de la volonté des laïques contre l'église, contre les chrétiens, contre la religion, mais un élément du programme religieux.**

#### 5. La démocratie moderne

**La démocratie moderne est donc une idée d'origine religieuse qui est passée par une lente maturation à travers la pensée des théologiens et des hommes d'action.** A ce titre il y a lieu de ne pas oublier tous les cheminements qu'a connus l'Angleterre même si une vision plus hexagonale s'arroge un peu trop le monopole de la liberté et de la démocratie.

La démocratie moderne au départ (on ne parle pas de la démocratie antique qui est d'une autre nature) est une idée et rien qu'une idée. Georges BURDEAU rappelait lui aussi que l'Etat était une idée, pas plus - la question est de savoir si elle s'inscrit dans les mentalités des hommes ou non. Mais une idée peut disparaître ou connaître des avatars ; **si nous sommes dans l'incapacité de penser la démocratie et de la faire vivre, toutes les régressions sont possibles avec des retours sur des systèmes qui vont chercher auprès des Dieux les modes d'organisation des sociétés.** En cherchant auprès des Dieux ou de Dieu les modes d'organisation du politique c'est le retour au pouvoir absolu d'un clergé : il faut choisir entre la démocratie et les Ayatollah, entre la démocratie et les talibans, entre la démocratie et certains rabbins. **La défense de la liberté et de la démocratie se fait sur un terrain risqué, la partie est à rejouer constamment, le risque d'échec est permanent avec des retours possibles de systèmes autoritaires, terroristes et cléricaux.**

Malgré cela la religion a fait du bon travail; c'est à travers le creuset religieux que les idées se sont affinées, organisées. La religion est une sorte d'imaginaire institué qui permet aux hommes de travailler sur les problèmes de leur condition et en particulier de leur condition politique. C'est à travers la théologie de l'alliance, la théologie fédérale et un long travail qui a traversé les générations, que la démocratie s'est mise en place ; la religion n'apparaît pas alors comme l'ennemi de la démocratie ou de la laïcité mais comme un creuset dans lequel les hommes prennent conscience des problèmes qui sont ceux de leur condition.

**Henri HATZFELD**

Professeur émérite Université Nancy 2

Notes rédigées par Liliane Hamm et approuvées par l'auteur

**Lettre n°21 - Sept 2001  
Réf. : Pouvoir - Religion**